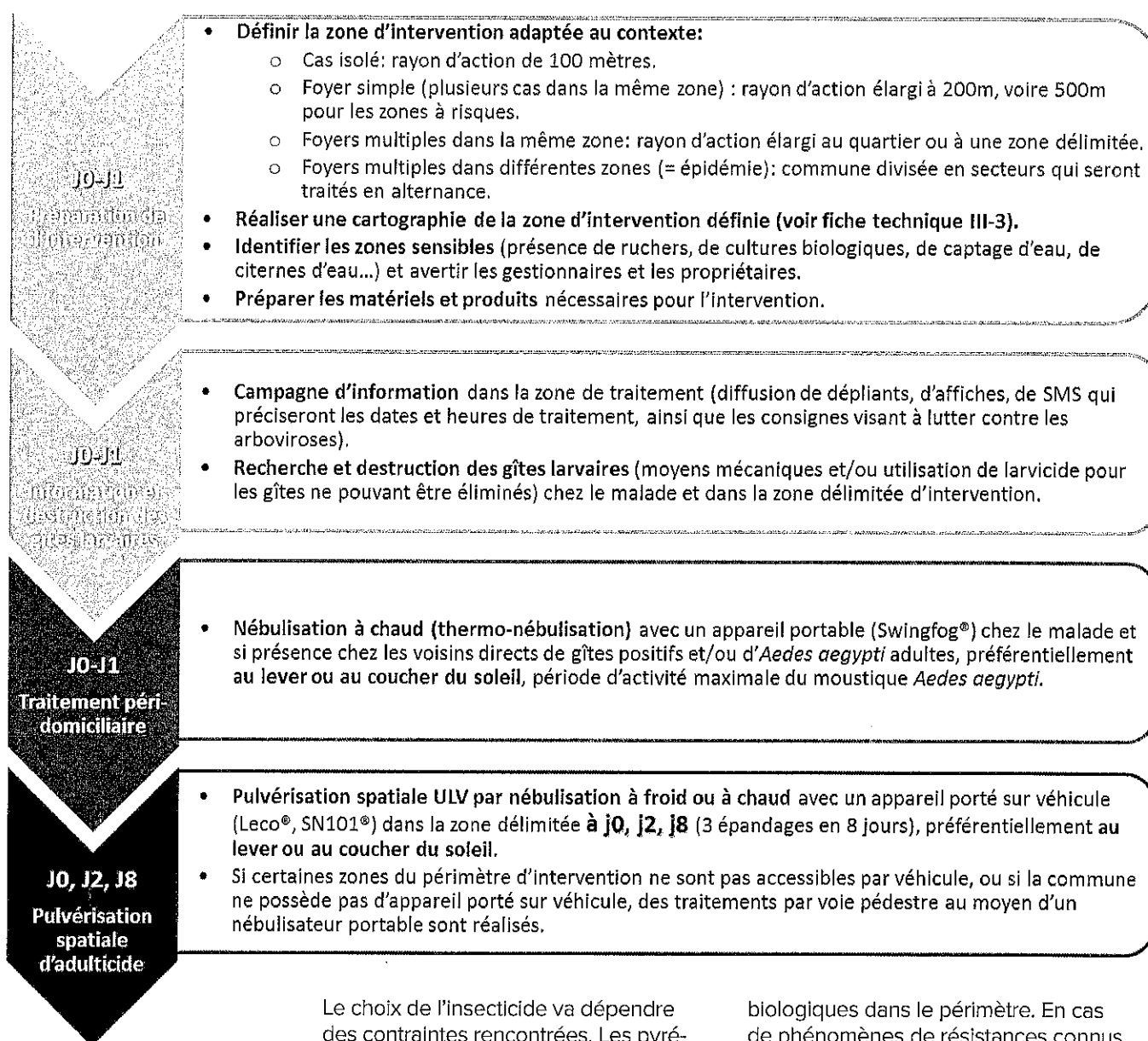


# PROTOCOLE D'INTERVENTION DES COMMUNES AUTOUR D'UN CAS D'ARBOVIROSE

Idéalement, les différentes actions présentées ci-dessous doivent être menées sur tous les sites que le patient a fréquentés en période de virémie, identifiés par la DASS-NC lors de l'enquête épidémiologique. Généralement, il s'agit du lieu de domicile et du lieu de travail de la personne.

Lorsque le nombre de sites est trop élevé et qu'il est impossible de tous les investiguer, ceux-ci peuvent être priorisés en fonction de la durée de présence du malade, de l'heure d'exposition, et de l'abondance en vecteurs dans les différents secteurs visités.

## ► DÉROULÉ D'UNE INTERVENTION



Le choix de l'insecticide va dépendre des contraintes rencontrées. Les pyréthrinoides de synthèse (deltaméthrine) sont à privilégier, mais des pyréthrines naturelles synergisées peuvent être utilisées en cas de présence de cultures

biologiques dans le périmètre. En cas de phénomènes de résistances connus à l'un des produits utilisés, l'utilisation d'une autre famille d'insecticide sera préconisée et recommandée par la DASS-NC.

# EXEMPLE DE CARTOGRAPHIE DE LA ZONE D'INTERVENTION AUTOUR D'UN CAS D'ARBOVIROSE

